



**Semen**

Revue de sémio-linguistique des textes et discours

**28 | 2009**

**Valeurs et enjeux des écrits de travail**

---

## « Faire famille ». Les écritures du travail en centre de rapatriement

**Axel Pohn-Weidinger**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/semen/8700>

DOI : 10.4000/semen.8700

ISBN : 978-2-84867-336-3

ISSN : 1957-780X

### **Éditeur**

Presses universitaires de Franche-Comté

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 53-72

ISSN : 0761-2990

### **Référence électronique**

Axel Pohn-Weidinger, « « Faire famille ». Les écritures du travail en centre de rapatriement », *Semen* [En ligne], 28 | 2009, mis en ligne le 22 octobre 2010, consulté le 26 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/semen/8700> ; DOI : 10.4000/semen.8700

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 février 2020.

© Presses universitaires de Franche-Comté

---

# « Faire famille ». Les écritures du travail en centre de rapatriement

Axel Pohn-Weidinger

---

- 1 « Des dysfonctionnements familiaux sont liés au retour en France. Cela engendre des décalages d'ordre éducatifs, conjugaux entre les différents membres de la famille. » Dans le « projet d'établissement » d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale destiné à l'accueil des Français rapatriés de l'étranger, on peut lire ces deux phrases qui en disent long sur le souci de maintenir la famille mise à l'épreuve de sa migration en France. La famille risque d'éclater ? Elle va éclater, et le document vivement s'en inquiète : « Ce qui a parfois pour conséquence un éclatement de la cellule familiale. Le problème peut d'ailleurs se poser de manière particulièrement aiguë, lorsque l'un des conjoints n'est pas français et que la régularisation de son séjour dépend entièrement de l'autre époux ». C'est pourquoi, « le règlement intérieur », comporte un certain nombre de contraintes, dont « l'engagement du rapatrié », qui, sous une forme contractuelle, annonce la couleur : « Afin de garder au Centre son caractère familial et social de vie en commun, il est demandé au rapatrié de respecter et faire respecter par les membres de sa famille les règles de sobriété et d'hygiène corporelle et vestimentaire ». L'avertissement est par tous partagé. Attendez-vous à un démembrement de la cellule. D'où une double question, d'un côté, les familles en désordre qui lâchent ses atomes, et de l'autre, l'ambiance familiale du lieu de leur prise en charge dont il faut prendre grand soin. C'est la manière dont s'effectue la conjonction entre ces deux séries de problèmes pratiques – les « décalages d'ordre éducatifs, conjugaux » des bénéficiaires de l'action sociale d'une part, et le maintien du « caractère familial et social » d'un centre d'hébergement par les professionnels d'autre part – que je voudrais explorer au fil des pages qui suivent, en prenant appui sur une enquête de terrain qui m'a mené aux archives du *Centre d'Accueil et de Transit du Centre d'Entraide aux Français Rapatriés*. L'objectif des institutions de l'aide sociale serait-il de donner un cadre familial à des personnes sans famille, de façon à se substituer à celle-ci ?

- 2 Que la famille soit le point de référence majeur de l'aide sociale – des textes, des institutions et des groupes professionnels qui se sont constitués autour d'elle –, constitue une proposition aisément vérifiable. Historiquement, les différentes filières de l'aide sociale, on le sait, se sont érigées au moment où a éclot une politique de la famille moderne, qui, en même temps qu'elle s'est donné les moyens de soutenir, de renforcer et d'affirmer la famille nucléaire, a également aménagé des dispositifs destinés à prendre en charge tous ceux qui ont été abandonnés par leurs familles, notamment les enfants sans parents et les femmes sans mari (Chauvière, 1980, Chauvière, 1984, Dessertine, 1990, Donzelot, 1977, Laé, 1996). Une autre affaire est de repérer, dans la mise en œuvre pratique de cette prise en charge, la part du familial, c'est-à-dire la manière dont la famille affleure à l'intérieur d'une institution mandatée pour la prise en charge des individus désaffiliés par rapport à leur famille. Quelles incitations et quelles injonctions sont nécessaires pour éduquer et activer des individus sans famille ? À quelles réticences, à quelles résistances l'éducation se heurte-t-elle ? Comment les individus vivent-ils leur passage par un dispositif dont l'un des objectifs est de leur redonner un cadre familial ? D'une façon générale, je chercherai donc à savoir comment l'institution négocie, avec les individus qu'elle prend en charge, l'absence de famille, et sous quelle forme le familial apparaît, en creux, dans le travail des professionnels de l'action éducative avec leurs usagers. Il s'agit de saisir l'institution non pas dans son architecture intérieure juridique, au niveau de ses droits et de ses législations, des ordonnances et des règlements, mais de restituer le contact entre l'institution et les individus à un niveau capillaire, là où, dans le face-à-face des chambres et des conversations de couloirs, les professionnels de l'action sociale rencontrent des individus supposés désaffiliés par rapport à leur famille.

## 1. « Je tiens à vous faire savoir que je n'ai pas de famille »

« Monsieur,

J'ai très bien reçu votre réponse du 17 septembre 1999 de mon courrier du 16 août 99. Votre réponse m'a rendu l'espoir de continuer mes démarches pour mon retour en France. Je vous remercie, c'est bien gentil de votre part, je vous en suis reconnaissant, vraiment vous êtes amiable.

Le jour quand j'ai reçu votre réponse, ce même jour, j'ai écrit à Monsieur le Consulat de France à Alger (à Hydra) pour le rappeler de mon rapatriement.

Combien de fois, j'ai rappeler Mr le Consulat pour mon retour en France. Je lui ai expliqué ma situation et mes difficultés en Algérie durant toute mon enfance, les problèmes que j'ai vécu avec mon père quand il m'a mal traité et me cachait mes papiers, pour que je ne retourne pas en France et pour que je quitte l'école pour travailler pour la famille et quand j'ai refusé il m'a abandonné.

Je faisais mes démarches depuis 1997 et avant et quand je reçois le réponse, c'est toujours dans le négatif. J'ai même envoyé une lettre d'excuse parce que je ne suis pas manifesté plutôt auprès du Service Consulaire et j'ai bien expliqué à Mr Le Consulat que c'est la faute de mon père il nous a refusé d'aller nous déclarer (ma mère et moi) chez le consulat. La dernière réponse que j'ai reçu de sa part, je vous l'envoie avec le courrier peut-être que vous pouvez faire quelque chose pour moi ou me faire plaisir d'intervenir auprès du service Consulaire par téléphone ou par faxe pour m'accorder le rapatriement dans votre centre d'accueil.

« Je suis un compatriote français, abandonné en Algérie quand j'étais petit, né en France d'une mère française » d'origine et actuel, mon prénom est toujours français qui me cause des risques en Algérie pour moi et pour mes enfants, je possède tout

les papiers français. Je travaille coiffeur dans un endroit isolé, j'ai du mal à gagner ma journée, je vis dans la pauvreté et je ne peux pas offrir tout ce que mes enfants ont besoin. Pour trouver un autre travail, on ne m'accepte pas à cause de ma nationalité française et mon prénom Jean. Je n'ai même les droits de l'assurance et des Allocations familiales pour mes enfants. (j'ai le soutien de ma femme).

Mr le Consulat m'a demandé de compter sur l'aide familiale. Je tiens à vous faire savoir que je n'ai pas de famille qui pourrait m'héberger, mes parents m'ont refusé la prise en charge ils habitent à Lyon. Mon père m'a dit qu'il a déjà la prise en charge de ma soeur et de ses enfants. Il a dit : « je ne peux pas vous héberger tous, ne compte pas sur moi, débrouille-toi ».

Je ne sais pas si c'est mon vrai père ou non. Moi je suis né en 1956 à Lyon et ils s'est marié avec ma mère en 1960. Il me traite comme un animal quand il était en Algérie, il a fait le rapatriement sans me mettre au courant et cette fois ci, il me refuse le certificat d'hébergement (il ne m'a jamais donné son amour et sa tendresse), il est du genre égoïste-jalouse. Donc je ne compte pas sur lui j'ai l'espoir en vous, comme je ne trouve pas où aller en France, je demande votre aide auprès du Service Consulaire. Je ne perds pas l'espoir j'attends votre réponse qui me sera un grand reconfort. Veuillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées et mes plus profonds respects. L'intéressé ».

- 3 La lettre parle d'une détresse qui est à la fois intime et politique. S'appeler Jean en Algérie, c'est souligner son étrangeté et éveiller un sentiment de haine envers les anciens colons. Impossible d'accéder à un travail meilleur avec ce stigmate en tête de lettres de motivation. Impossible aussi de compter sur son père, qui n'a jamais rendu ni affection ni soutien. Son refus d'hébergement signe un bannissement de la famille, qui a duré toute une vie. Dès l'enfance, le père cache les papiers de son fils pour l'empêcher de se rendre à l'école, rendant impossible son inscription au Consulat de France, qui aurait pu porter un premier secours. Comme il est citoyen français, les droits sociaux algériens ne sont pas accordés à Jean, ce qui signifie une absence de soutien pour ses enfants, une absence d'assurances. La lettre signale un triple abandon, social, familial et politique.
- 4 C'est l'une des nombreuses lettres qui arrivent au *Centre d'Entraide aux Français Rapatriés*, pour demander un hébergement d'urgence au retour d'un pays étranger. Sur plusieurs pages, les individus demandent leur admission au *Centre d'Accueil et de Transit* et dressent un bilan de leur situation, évoquant des bouts de biographie susceptibles d'attirer une lecture bienveillante, des éléments qui devraient justifier une prise en charge par l'institution. Souvent, les lettres développent la raison de l'installation à l'étranger, retracent les vicissitudes d'un impossible séjour, et racontent les événements qui ont fait basculer une trajectoire prometteuse vers le dénuement et la misère. C'est au moment où les zones de protection qui entourent les expatriés deviennent poreuses, où le sentiment de l'insupportable envahit leur corps même, que les individus prennent la plume afin qu'une institution se saisisse de leur cas. Simultanément, les demandeurs ont contacté les ambassades, les consulats, les sociétés de bienfaisance, les élus à l'étranger, les sites Internet, les associations de Français à l'étranger.
- 5 « Le rapatriement aux frais de l'Etat n'est pas un droit, qu'il soit motivé par une dégradation des conditions de vie dans le pays de résidence ou la maladie »<sup>1</sup>, lit-on sur le « site institutionnel de l'expatriation » de la Maison des Français à l'étranger, structure qui dépend du Ministère des Affaires Etrangères. C'est un possible recours à une aide de l'Etat dont peuvent bénéficier des Français reconnus par les consulats comme « indigents civils ». Si, à l'origine, le rapatriement est une procédure inscrite

dans le droit maritime, qui stipule l'obligation pour l'Etat de prendre en charge le retour des matelots dont le navire a fait naufrage, lorsque l'armateur a perdu avec le naufrage les moyens financiers de reconduire l'équipage, c'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, on commence aussi à rapatrier les aliénés, les orphelins, les malades et les « indigents civils ». A tous ces individus sans attaches, le rapatriement offre un billet de retour à la patrie qui promet une sortie possible de la misère. La demande de ce type de protection est le mobile de ces écritures. C'est parce que l'acquisition du statut « d'indigent civil » est la condition *sine qua non* d'un futur rapatriement que les lettres abordent les vicissitudes du parcours de leurs auteurs et la porosité de leurs supports sociaux. Ce sont des écritures de sollicitation, qui anticipent le traitement que l'institution destinataire en fera. La question qui se pose aux auteurs face à leur feuille blanche est : comment peut-on, de manière légitime et crédible, démontrer sa propre indigence ?

- 6 Dans les lettres, l'indigence se décline d'abord à travers le rapport au travail précaire. Après des années passées entre travail et chômage, en dessous du niveau de vie qu'on souhaitait pour soi-même et pour sa famille, l'insécurité s'installe dans le quotidien des familles, ce qui renforce le souhait de rentrer en France, où la situation pourrait s'améliorer grâce aux aides publiques. Perdre son travail, c'est perdre l'une des principales protections contre les aléas de l'existence. Ne plus participer à la division du travail, c'est aussi perdre son réseau de sociabilité et donc des reconnaissances qui confirment une inscription dans la société locale.
- 7 Avec l'emploi, les demandeurs perdent aussi la capacité d'offrir aux membres de leur famille un niveau de vie décent, les traitements médicaux et l'éducation dont ils ont besoin. Sans moyens financiers suffisants, l'éducation des enfants sera compromise, de même qu'on ne pourra plus disposer des soins dont une grand-mère souffrante a besoin. Rentrer, c'est se faire soigner, ou atténuer les souffrances d'un proche. Rentrer, c'est également offrir à ses enfants les avantages d'une école publique et gratuite, une éducation meilleure que celle qu'ils auront dans le pays de résidence. On souhaite qu'ils fassent leur chemin en France plutôt qu'à l'étranger, où ils n'auront jamais les mêmes chances que les autres enfants. C'est pour eux qu'on va rentrer, pour qu'un jour ils échappent à la pauvreté. A travers la figure de l'enfant, le rapatriement apparaît comme un ascenseur social, alimenté par la promotion scolaire. En outre, le rapatriement permettrait aux membres les plus âgés de la famille d'être soignés grâce à l'aide sociale. C'est pourquoi les lettres de demande de rapatriement comportent un aveu sans doute difficile à confesser par écrit : il faut avouer que tous les efforts pour sauver sa famille ont échoué, qu'on n'a pas su mettre à l'abri enfants et vieillards. Derrière le tremblement des écritures de l'indigence, on entrevoit la préoccupation des mères des enfants, et la gêne des pères de ne plus être le véritable chef du foyer. En sous-texte, les lettres préparent une délégation silencieuse : il est temps que quelqu'un d'autre prenne le relais.
- 8 Mais la demande de rapatriement est plus que l'aveu d'avoir failli dans l'exercice du rôle familial. C'est aussi la démonstration du fait qu'aucun recours à une instance familiale n'est plus possible. Pourquoi ? Parce que le degré d'indigence se mesure en unités de la protection familiale. Au consulat, on dira aux personnes de se débrouiller seules, ou avec l'aide de leurs familles. Il est impossible de rapatrier tous les nécessaires : les moyens sont limités, le nombre de lits et d'appartements comptés. Par conséquent, on essaie de maintenir les indigents sur place, avec le concours des

sociétés de bienfaisance locales<sup>2</sup>, ou bien on leur conseille de rentrer seuls et d'essayer, dans un premier temps, de se faire héberger par leurs familles ou chez des amis. Au cas où cet auto-rapatriement tournerait mal, le *CEFR* pourra toujours accorder un hébergement d'urgence.

- 9 D'où la mise en scène de familles démembrées : les lettres tendent à répondre par avance à la question « avez-vous de la famille en France ? », qui sera posée au consulat. Dans tout refus de prise en charge par les instances de la protection sociale institutionnelle, il y a le soupçon qu'il pourrait y avoir encore un coup de téléphone à passer à un parent avant qu'il soit nécessaire d'intervenir. Si avoir un réseau familial relativement intact est un problème pour le rapatriement, il faudra donc souligner le fait que cette famille, elle, n'a déjà plus les ressources de venir au secours de quiconque. Autrement dit, les lettres déclinent la responsabilité d'assistance des parents, frères, sœurs, cousins et oncles, parce que ces derniers hébergent déjà d'autres membres de la famille, que leur logement est déjà surpeuplé, qu'ils sont au chômage et que leurs enfants sont déjà difficiles. Autre raison invoquée : la famille n'est pas ce que l'on avait imaginé à l'origine. Les lettres content l'histoire de pères qui n'ont jamais été de vrais pères, de femmes abandonnées par leurs maris, d'enfants avec lequel on a perdu tout contact, d'expatriés qui ont coupé les ponts avec leur famille. Derrière le label « famille », comme avant-dernière instance d'un secours possible, se dessinent dans ces lettres des réalités familiales troublées par l'absence de l'émigrant, affaiblies par le train des choses, des malentendus, de l'amour non rendu, de l'abandon. Les lettres de rapatriement circonscrivent, quant à elles, les limites de la solidarité familiale, dépeignant des décors familiaux bien éloignés de l'idéal-type de la famille comme dernière zone de protection où règnent l'amour, l'hospitalité et l'harmonie, toujours prête à secourir les enfants prodiges (Laé et Murard, 1996).

## 2. S'écrire pour se peindre indigent

- 10 Que dire de l'acte d'écrire en lui-même ? La lettre a sa place dans une procédure administrative. Elle fournit aux professionnels des données sur la personne du demandeur, un début de dossier, sur la base duquel son cas sera étudié, et, selon les disponibilités des lits et l'appréciation du degré d'indigence, accepté ou refusé. Mais loin d'être une simple pratique administrative, la fonction de l'écriture est aussi d'installer les futurs rapatriés dans un statut, celui du rapatrié, qui sera le leur pendant leur trajectoire de retour. Le rapatriement ne se limite pas à un billet d'avion, une chambre en centre d'hébergement, des vêtements, et de l'argent de poche. C'est aussi un parcours tout au long duquel les individus transitent par l'espace social, abandonnant leur position initiale et les valeurs symboliques qui y étaient attachées, pour s'orienter vers une nouvelle position, qui va de pair avec l'acquisition de nouveaux droits et devoirs, ainsi que de nouvelles reconnaissances. Ce transit à travers l'espace social n'est guère facile à accomplir, puisqu'il implique aussi le changement de l'image que les individus ont d'eux-mêmes, sociologiquement parlant, leur « soi »<sup>3</sup>.
- 11 C'est pourquoi il est important que les individus écrivent leur demande de rapatriement. Mettre sa vie à distance pour y repérer les différents indices indiquant une indigence, signifie aussi se regarder au travers d'une grille de lecture institutionnelle. La lettre ouvre un espace réflexif où « l'autothématisation » (Hahn, 1986) sous forme d'indigence devient possible. Les demandeurs peuvent constater

l'échec de leur trajectoire, la perte qu'ils ont subie, et en même temps commencer à s'adapter à leur vie en tant « qu'indigent civil ». De cette manière, l'écriture prépare les individus à leur prise en charge par l'institution. Car une fois rentrés en France, les professionnels de la réinsertion vont travailler avec les rapatriés, et ils leur demanderont une participation active aux différentes étapes du parcours d'insertion. Cette participation se fera plus aisément si les rapatriés se sont déjà appropriés leur nouvelle situation, s'ils ont donc abandonné le soi attaché à leur situation antérieure. L'écriture amortit le choc que pourrait constituer la prise en charge par l'institution. L'écriture de demande d'aide constitue donc un premier pas vers une réparation réussie (Goffman, 1952), réparation qui constituera le travail des éducateurs et qui s'effectuera dès le rapatriement en France dans le *Centre d'Accueil et de Transit*.

« Vous m'aviez conseillé de passer par votre organisme, le *Comité d'Entraide aux Français Rapatriés*...et c'est précisément là où la bat blesse. En effet, d'une part, ce terme de rapatrié m'ennuie beaucoup, voir m'humilie. Cependant, d'autre part, en ce qui me concerne, je ne suis pas indigente et peux certainement payer mon billet de retour, mais je n'ai pas les moyens financiers de rester peut-être plusieurs mois sans revenus (en attendant de trouver un emploi) ou sans assurances maladie au cas où une hospitalisation s'avèrerait nécessaire. Donc quoi faire ? Y-a-t-il une manière plus honorable de rentrer en France avec quelque couverture sociale sans avoir recours à la solution du rapatriement, donc, d'accepter l'étiquette d'indigente ? ».

- 12 La demande de rapatriement en qualité d'indigent est plus qu'une démarche administrative : elle implique également une adaptation dans la manière de se définir soi-même. C'est ce qui apparaît clairement dans les lettres où les demandeurs se heurtent aux connotations associées à la notion d'indigence. Ne peut-on pas rentrer avec assistance, mais sans être considéré comme indigent ? L'injonction de devenir indigent, d'être traité comme tel par la procédure même du rapatriement, n'est pas facile à accepter. Mais pour l'institution, l'écriture du soi en indigence, sans famille, est la condition *sine qua non* de l'étude de toute demande, parce qu'elle occupe une place précise dans le parcours de l'indigent : sommer les individus de s'écrire sans famille, c'est les faire avouer une faillite, leur faire prendre conscience d'un problème. S'écrire, c'est s'engager. Pour l'institution, la lettre est une attestation de délégation tout autant qu'une attestation de la bonne foi du demandeur, qui s'engage à suivre l'institution dans les démarches.

### 3. Faire famille avec les indigents abandonnés

- 13 Il arrive que les rapatriés arrivent en masse. Pendant le calme qui précède la tempête des crises politiques et diplomatiques à l'étranger, ambassades et consulats préparent, conjointement et avec zèle, un « dispositif », dans le cadre duquel la population française présente sur place pourra rentrer en France avant que la situation ne devienne critique. Ce dispositif, on s'en doutera, est moteur d'écritures qui se tiendront à l'intérieur du centre d'hébergement, dans les couloirs, les chambres et les bureaux des professionnels, et qui concernent directement les rapatriés. Comment mener à bien avec ces derniers un travail d'insertion au terme duquel ils devraient s'affirmer seuls ?
- 14 Dans le classeur créé à l'occasion du dispositif « Arménie », on retrouve les fiches personnelles des familles, avec des renseignements sur l'état civil de leurs membres, une fiche intitulée « grille de présentation » pour chaque personne, associée à une

autre, nommée « grille d'observation ». Dans la fiche qui concerne la famille, on note qui est le père, la mère, le nombre d'enfants, la situation familiale, la nationalité des membres de famille. On mentionne également si les documents officiels sont réunis ou s'il faut en faire des traductions. Les conjoints et les enfants, même s'ils ne possèdent pas la nationalité française, peuvent entrer en France dans le sillage du seul membre français de la famille.

- 15 On retrouve dans le même classeur le planning du ménage, celui de la lingerie, un plan de la distribution des familles selon les chambres, et une fiche indiquant les horaires des repas, qui sont organisés en deux services, l'un à midi et l'autre le soir. Pour l'organisation des tâches quotidiennes du centre, les rapatriés apparaissent comme des familles, et non pas comme des individus : ils habitent ensemble, font le ménage ensemble, s'organisent pour déposer le linge de toute la famille le même jour à la même heure, et mangent ensemble. Ici, la prescription des activités et des conduites des rapatriés par les professionnels, bref, le gouvernement du centre, prend appui sur la cellule familiale, qui s'établit comme unité d'éducation et de gestion située entre les individus et les éducateurs. C'est aux parents qu'il revient de faire en sorte que leurs enfants fassent le ménage, aux mères de famille de rappeler à leur époux d'apporter le linge à laver, à la famille de s'organiser pour arriver à l'heure aux repas : les éducateurs ne doivent pas avoir à s'en préoccuper. De même, les rapatriés ne font jamais l'objet d'un traitement individuel lorsqu'ils causent des dommages : « En cas de dégradation causées volontairement par le rapatrié ou un membre de sa famille, supporter les frais de réparation des dommages causés » (règlement intérieur article IV, « obligations du rapatrié »).
- 16 « Afin de créer une ambiance conviviale et de maintenir la salubrité des locaux du centre, le rapatrié doit assurer la surveillance de ses enfants » (article IV). La famille est ainsi définie comme une instance régulatrice entre les professionnels, qui ne peuvent pas s'occuper de tout, et les individus, qui ont besoin d'incitations extérieures pour accomplir les actes de la vie quotidienne avec la discipline requise. L'écriture du planning du ménage, de la lingerie, la liste des familles prévues pour le premier service et leur affichage public sur les portes est un moyen d'éduquer les familles, de leur attribuer des responsabilités dont les résidents devront répondre si la visite quotidienne des chambres et des couloirs fait apparaître un manque d'hygiène, tel que la présence de vêtements sales.
- 17 Puis, pour chaque personne sont établies des fiches de présentation qui rassemblent des informations plus précises : « pays de naissance », « la connaissance de la culture française (bonne connaissance/connaissance/ aucune connaissance) », « le niveau d'alphabétisation/la connaissance du français », « problèmes de santé déclaré », « la problématique de la famille », « difficultés psychologiques (décès proche, guerre...) », « l'expérience professionnelle », « autre », et « l'hypothèse d'affectation » dans les autres centres du CEF, situés en province. Ces fiches permettent aux éducateurs spécialisés de se forger une première image des personnes dont ils devront assurer l'intégration en France.
- 18 Le travail avec une population dont une grande partie n'a entretenu que des liens très faibles avec la France est une tâche ardue. Certains des rapatriés ne parlent que difficilement le français, sont peu diplômés et ont une expérience de travail difficilement traduisible dans les termes du marché de l'emploi français. Ils arrivent par groupes de cinquante, il est difficile de les distinguer les uns des autres, leurs noms



sont difficilement prononçables, ils parlent une langue étrange, les enfants se ressemblent, et surtout ils sont trop nombreux. Lorsque les éducateurs remplissent les fiches, ils peuvent ainsi se familiariser avec les personnes, repérer aussi bien les traits qui les distinguent les uns des autres que les ressemblances qui les réunissent et qui permettent de s'adresser à eux en tant que groupe. L'écriture permet d'ordonner une population grâce à un classement en éléments distincts et comparables (Goody, 1986 ; Ginzburg, 1980). On notera qui sont les bons élèves, les cas difficiles ou déviants, les traitements adaptés, et l'on fera des hypothèses sur les directions vers lesquelles on guidera les personnes. « Cas difficile M. est âgé, dur est ici pour ses enfants ». « Très, très demandeuse, motivée ». « Adulte handicapé ». « Mère au foyer, enfant 4 ans ». « mère d'un BB ».

- 19 Dans les semaines qui suivent, cette première impression sera détaillée, équilibrée, révisée. L'observation des conduites se fera plus attentive, et d'autres notes s'ajouteront au dossier. Elles seront notées dans la *grille d'observation*, un tableau divisé en deux colonnes et quatre lignes. Chaque ligne correspond à une semaine. La durée maximum de séjour prévue pour les familles rapatriées de l'Arménie est de quatre semaines. À l'issue de cette période, les Arméniens seront affectés à un autre centre en province : c'est le temps dont disposent les professionnels pour amorcer le travail éducatif avec les rapatriés. Deux colonnes verticales sont intitulées respectivement « Relation familiale : enfant/parent, couple » et « Vie en collectivité : Respects des règles, Investissement, Rapport à autrui (résident/équipe), Autonomie ». Dans la première colonne on lit : « a l'air bonne fille », dans la deuxième : « discrète, mais dans la séduction », « fille avec ses parents, doit s'autonomiser » / « R.A.S. » « Srboutine est très " socialement correct " ».

	<b>Relation familiale</b> Enfant/parent Couple	<b>Vie en collectivité</b> Respect des règles Investissements Rapport à autrui (résident/équipe) Autonomie
1 <sup>ère</sup> semaine	ne fait rien, ne s'occupe pas vraiment des enfants  Est + souvent avec son père qu'avec sa femme	
2 <sup>ème</sup> semaine		peu autonome
3 <sup>ème</sup> semaine	confirmation de son « non-occupation » de sa famille	joue le rôle du « clown » auprès des autres
4 <sup>ème</sup> semaine		Se retrouve (le 6.02.02) souvent seul ! Par contre sa femme prend position dans la collectivité

Fig. 1 « Grille d'évaluation », classeur « Dispositif Arménie »

- 20 À l'aide de ces petites fiches, les éducateurs peuvent repérer, tout au long de l'accompagnement des rapatriés, des indices qui pourraient indiquer comment agir sur les individus. Un comportement, un geste, une expression, bref, un signe qui renverrait à un potentiel que l'on pourrait développer à l'aide d'une action éducative, ou, *a contrario*, qui risquerait de remettre en cause l'éducation et de compromettre le bon déroulement de l'insertion. Ce signe sera noté, et il servira de point de départ à l'accompagnement, comme avertissement aux autres collègues : faites attention, quelqu'un risque de glisser entre nos mains. L'écriture des « dispositifs » est une écriture collective, qui informe les autres membres de l'équipe, et qui met en commun la connaissance des usagers du centre que chaque éducateur acquiert au cours de son travail.
- 21 La situation initiale dans laquelle se trouvent les professionnels est marquée par une contingence : on ne sait rien de ces familles, mais il faut pourtant s'occuper d'elles, les éduquer, les guider dans une certaine direction, bien qu'elles résistent à l'accompagnement, et échappent souvent à l'emprise des professionnels. En communiquant sur les rapatriés, en attribuant des caractéristiques, des aspects, des potentiels et des particularités aussi bien aux individus qu'aux familles (la famille F.) et aux groupes ethniques (« Les arméniens »), les professionnels débrouillent le champ d'actions possibles. Les écritures apparaissent aussi bien comme les transcriptions d'une observation, que comme des outils de réflexion, en rendant discret le flux continu des événements qui constituent l'expérience quotidienne des professionnels. Ecrire, c'est opérer un choix entre les énoncés les plus aptes à décrire la réalité expérimentée. Rendre discret l'environnement de leur travail, simplifier et classer les

événements, rendre compte de la réalité sociale, leur permet de choisir entre plusieurs projets d'action (Schütz, 2007) et de fixer une hiérarchie de priorités communes pour leur futures actions. En somme, la fiche de présentation est une première passerelle entre l'œil professionnel qui observe les comportements généraux des rapatriés et la programmation des interventions adaptées aux individus et aux familles. Elle aide à identifier les maillons faibles de la cohésion familiale, à prendre la température du climat qui règne dans le centre, à planifier une action visant à renforcer les liens familiaux.

- 22 « L'un des problèmes essentiels observé est la grande démobilité des parents vis-à-vis de l'éducation et des loisirs de leurs enfants » (*Procès verbal de la réunion des Conseillères en Economie Sociale et Familiale du 2 juin 1988, p.3*). À l'aide de la grille d'observation, les éducateurs peuvent mener une réflexion sur la cohésion des familles, leur intégration à la collectivité, l'exercice correct ou non de l'autorité parentale, l'hygiène et la conduite des enfants. Ils se tiennent à distance, regardent, essaient d'évaluer les relations qui se tissent à l'intérieur des familles, mais aussi à l'extérieur de celles-ci, avec l'équipe et les autres résidents. Leurs petites notes font apparaître un regard professionnel qui oscille, dans l'évaluation des événements, entre deux pôles afin d'établir la bonne mesure. Les écritures traduisent une hésitation dans l'appréciation de ce qui se passe, une incertitude professionnelle face à une réalité difficile à mettre en ordre. C'est bien que les parents exercent correctement leur autorité parentale, qu'ils s'occupent de leurs enfants. « Reste beaucoup avec ses enfants. S'occupe bien de sa famille ». Mais en même temps, il ne faut pas que cette autorité étouffe les aspirations des enfants à devenir plus autonomes. « Fille avec ses parents doit s'autonomiser ». Les filles doivent ainsi être de « bonnes filles », sans faire l'objet de l'observation « discrète, mais dans la séduction ». C'est bien que la famille soit unie, que les parents s'occupent des enfants, mais cela ne devrait pas les empêcher de nouer des contacts avec les autres résidents. Il faut que la famille soit stable et qu'elle fasse corps, sans pour autant se replier sur elle-même. Or, si les parents s'occupent trop de leurs familles, ils auront tendance à négliger les relations avec les autres membres de la collectivité des résidents. « Ne se mélange pas trop avec les autres, reste assez discret, mais ne pose aucun problème en collectivité ». « discrète et respectueuse des autres ». Vie en collectivité : « Dans l'attente ».
- 23 Comment écartier le risque que les liens intra- et extra-familiaux se distendent ? Comment renforcer la cohésion familiale ? Il faut, d'un côté, veiller à ce que les rapatriés se socialisent avec leurs familles et avec les autres, et leur rappeler qu'ils doivent faire des efforts. De l'autre, il faut faire en sorte que le centre lui-même soit une sorte de foyer familial pour les rapatriés, qu'il ait « un caractère familial et social » pour ceux-ci. Autrement dit, dans son déroulement, sa réglementation, dans les structures des relations qui se nouent entre les résidents et les équipes, la vie au centre devrait se rapprocher de la vie de famille. C'est pourquoi les éducateurs organisent des rencontres, des repas interculturels, des soirées de discussion où l'on joue aux cartes. Ils savent que les gens qui arrivent au Centre de Transit ont besoin d'un réseau d'amis, de contacts, d'une famille. Et ils font le pari que l'expérience commune que tous les rapatriés vivent au centre pourra les unir, constituer une sorte de communauté de destin, une grande famille qui vit, au centre, de beaux moments. A travers ces petits rituels d'interaction, les éducateurs essaient de cadrer l'expérience des rapatriés sous une forme familiale.

- 24 Au cours des semaines passées au Centre de Transit, la prise en charge par les professionnels est presque totale : toutes les démarches administratives sont accomplies à l'initiative et en présence des éducateurs, qui veillent sur les rapatriés comme de bons pères de famille. À l'entrée dans les locaux, les rapatriés signent une déclaration selon laquelle ils s'obligent à renoncer à l'ouverture de leurs droits pendant le séjour au centre. Les rapatriés renoncent à leur autonomie au bénéfice des éducateurs, qui s'occuperont des inscriptions auprès des différentes institutions. Puis, ces derniers passent des journées entières avec les rapatriés, adultes et enfants, à l'école et dans les cours d'alphabétisation. L'équipe pédagogique organise des animations dans l'après-midi, un goûter le mercredi. Elle mène les rapatriés à la piscine pour, le cas échéant, leur apprendre à nager. À midi, on mange ensemble à la cantine. L'après-midi, on part en excursion à la bibliothèque municipale ou à Paris, voir la Tour Eiffel. Au retour, les éducateurs aident les écoliers à faire leurs devoirs, parce que leurs parents ne le peuvent pas. Au besoin, on descend au vestiaire situé en sous-sol afin de choisir avec les rapatriés des vêtements, des chaussures, ou une tenue du dimanche. Le soir, il y a des repas interculturels où les différentes nationalités peuvent se rencontrer et communiquer autour de leur nourriture et de leur culture. On organise des soirées de jeux, des discussions. Dans les cahiers de liaison, les éducateurs notent leurs observations par rapport à la motivation des rapatriés lors de ces moments collectifs. Ils discutent avec les adolescents des histoires d'amour qui se nouent au sein du centre. Ils donnent de l'argent de poche aux familles. Ils règlent les modalités de la sortie du centre : les rapatriés ne peuvent « s'absenter du Centre d'Accueil sans en informer le Chef du Centre, en précisant le motif de la durée de l'absence » (règlement intérieur Article V.d). Le soir, les éducateurs regardent la télévision avec les rapatriés, mais uniquement TF1, et jusqu'à 22 heures 30.

## 4. Les cartes postales et les lettres

- 25 Le rapatriement serait-il, en partie, une longue procédure de substitution à la famille ? C'est l'hypothèse qui se dégage de la lecture croisée des deux corpus, les lettres de demande de rapatriement et les écritures de travail des éducateurs. Pourrait-on dès lors suivre ce fil d'Ariane jusqu'au moment où les personnes quittent l'institution ? Deux autres corpus nous aident à éclaircir cette question : le cahier « boîte à idées » et les cartes postales ainsi que les lettres envoyées au personnel après le séjour.

« Famille B. Permettez moi de vous proposer une idée que nous jugeons très utile. Il s'agit d'ouvrir un registre et de le mettre à la disposition de chaque famille à la fin de son séjour au centre où elle peut s'exprimer librement ? Le registre formera l'histoire du Centre et de l'équipe qui l'encadre. Sur ce, je tiens à remercier toute l'équipe qui gère le centre et qui dispose d'une conduite irréprochable vis-à-vis de tous les résidents, et qui apporte aussi un soin particulier à toutes les familles malgré le comportement capricieux de certains. Je demande à toute l'équipe de perseveroir Nos salutations les meilleurs ».

- 26 La fonction initiale du cahier « boîte à idées » peut donc être définie comme suit : il s'agit d'un cahier de suggestions qui sert à recueillir les éloges, les appréciations positives sur un accueil généreux, une organisation agréable. Les résidents peuvent y saluer leur éducateur préféré et résumer leur expérience juste avant leur départ. Au fil du temps, le cahier devient une sorte d'album de lettres et de cartes postales. Après leur passage au centre, les résidents adressent des vœux à l'équipe à Noël, envoient des

nouvelles de leurs lieux de vacances ou de leur nouvelle résidence, un grand merci, ou une promesse de revenir bientôt dans le centre. « J'ai hâte d'être aux vacances de Noël pour aller vous retrouver, c'est vrai ! ». Ces écritures se situent à l'autre extrémité du parcours de prise en charge par l'institution, qui a débuté au moment où les résidents ont fait leur demande de demande de rapatriement. Elles sont rédigées alors que les rapatriés se trouvent à l'extérieur du Centre de Transit, installés dans un HLM ou en hébergement collectif, dans une autre ville, loin de leur premier lieu de référence en France ainsi que des personnes qui se sont occupées d'eux. Les lettres et les cartes postales manifestent massivement, à l'adresse des éducateurs, un « au revoir ma famille » qui souligne une trajectoire ancienne, déjà présente au départ de la France pour tel ou tel pays étranger, et lisible dans les lettres de demande de rapatriement : celle d'une sorte de désocialisation. Désocialisés car sans famille, les individus retrouvent, par la voie du rapatriement et avec l'entrée dans les locaux du centre, une protection que leur famille n'a jamais pu assurer, de même qu'ils retrouvent une sociabilité qui ressemble, elle aussi, au modèle familial.

« Joyeux Noël et une très bonne année à tous ceux qui travaillent pour nous au CEFR. Merci de vous occuper de nous comme si nous étions des enfants et nous garder un peu à la maternelle en attendant que nous soyons assez grands pour pouvoir affronter de nouveau le monde. Merci pour votre gentillesse, votre patience, vos qualités de cœur, dans des circonstances qui ne sont pas toujours faciles. Merci pour nous tous ».

« Cher Cyril,

Merci pour les photos et les appels très sympas. Les « Antoine » sont contents à Toulouse et ici, aussi le temps passe avec son lot quotidien, de choses à faire « Dimanches, sorties » et c'est pas mal, mais il y a toujours la nostalgie de « Roissy » bien de choses à toute l'équipe et bon courage !!! pour les nouveaux arrivants. Sonia se joint à moi ainsi que Farida. Gros bisous et à bientôt peut être ».

« Très cher Cyril,

Un grand bonjour pour toi, pour l'équipe, et pour mes beaux jours à Roissy ! Ta lettre, tes mots sur une feuille blanche m'ont rendu non seulement heureuse mais prête à t'écrire encore et encore, je te remercie pour tout, pour tes encouragements et ta félicitation à moi pour mon travail. Tu m'as demandé dans ta lettre si mon père allait bien, et bien d'abord, il te remercie et il te passe un grand bonjour, il est un peu fatigué mais toujours courageux et résistant, il doit se faire opérer prochainement. Le médecin n'a pas fixé la date exacte de son opération, j'attends avec impatience le jour où il pourra se réveiller sans douleurs. Héi Cyril, la dernière fois quand on s'est vu, j'ai pas pu rester longtemps avec toi, parce que tu étais parti avec Pierre et les enfants au lac, et tu n'étais revenu qu'après mon départ, j'espère que la prochaine fois, l'occasion se présentera. Je t'ai téléphoné après plusieurs fois, mais tu n'étais pas au centre, je te téléphonerai prochainement. Aujourd'hui c'est l'arrivée du tour de France à ROUEN. J'y suis allée pour regarder mon idole « Armstrong » que j'ai voulu embrasser, mais je n'ai pas pu approcher, alors je suis rentrée chez moi déçue, mon papa chéri m'attendait, après je suis allée voir mon ami à moi « Jacques » qui actuellement je suis en train de parler à lui. Il me taquine tout le temps, il est amoureux de moi et moi non ! Il doit partir en vacances à partir de la semaine prochaine. Je termine donc mon long discours. Je te remercie Cyril et je t'embrasse très fort » (Lettre).

« Pendant ce séjour,

tu étais auprès de moi et Jean,

tu as su remplacer

tous ceux qui manquaient,

Je ne te remercierai jamais assez,

Sache que tu seras toujours dans mes pensées...

Gros bisous,  
Jean et Emilie

P.s. mon numéro de téléphone : 067890879087 ».

« Tu as su remplacer tous ceux qui manquaient » : ces quelques mots, écrits sur une carte de vœux adressée à « un être exceptionnel » font apparaître que les relations au centre sont vécues de la part des résidents selon un mode familial. L'écriture même de la carte postale est une écriture de type familial : dans quels autres contextes écrit-on une carte postale, sinon en l'absence de la famille – des parents, des frères et sœurs, des grands-parents – lors des vacances ou lors d'un voyage ? Moitié plaisir, moitié obligation, la carte postale affirme une relation. C'est pourquoi les rapatriés qui n'ont pas donné signe de vie depuis longtemps s'excusent : « Ne croyez pas que j'ai mis du temps parce que je ne voulais pas vous écrire non pas du tout, c'est seulement temps que je n'avais pas car les courses sont nombreuses ». Au Centre de Transit, on vit de bons moments, une sorte de deuxième jeunesse dont on garde toujours de bons souvenirs, et vis-à-vis de laquelle on éprouve même de la nostalgie puisque ces moments ne reviendront jamais. D'où, aussi, le choc que provoque l'arrivée dans les centres de province, qui s'apparente à un retour à une dure réalité provisoirement suspendue au centre d'accueil.

« Salut. Nous voilà installés. Une nouvelle vie commence. Vous nous manquez beaucoup. Toulouse est une ville superbe mais le quartier est infect. Si on savait on a pas d'autres choix dur dur. Tant ce que l'on peut souhaiter et de déguerpir vite fait. On est pas content. On regrette vraiment Roissy et vous. Bisous. Aude, Jacques et les enfants ».

- 27 Il faut également se pencher sur les albums de photographies qui ont été abandonnés dans les archives. Sur une quinzaine de photos, on voit les rapatriés fêter Noël dans le sous-sol du centre. Chacun apporte sa contribution, avec une chanson, un gâteau. Hommes et femmes portent leurs habits du dimanche, les femmes sont maquillées, les hommes arborent une chemise. Le Père Noël prend les enfants sur ses genoux, et les enfants sourient face à l'appareil photo de l'éducateur. Ces photos permettront aux rapatriés de conserver ensuite un souvenir de leur premier Noël loin du pays, voire de leur premier Noël tout court. Tous les résidents pourront consulter l'album et se réjouir de cette soirée détendue qui réunit tous les membres du centre dans la tranquillité et la paix. On fête Noël à la française, avec ses collègues rapatriés et les éducateurs, comme si l'on était en famille. Le but des professionnels est d'offrir aux rapatriés un espace de sociabilité à travers une cérémonie de nature familiale : c'est la raison pour laquelle ils se déguisent en Père Noël pour les enfants. Assurément, une partie importante de leur travail consiste à former, pour les personnes qu'ils prennent en charge, une substitution de famille.
- 28 Pourquoi ? Parce que, nous l'avons vu, les indigents civils sont précisément des personnes dont les réseaux familiaux ont fait faillite. À l'intérieur du centre, ils peuvent nouer des relations avec les professionnels qui s'apparentent, dans leurs modalités, à celles qui sont vécues au sein de la famille, et faire tout ce qu'ils auraient fait avec leur famille. De l'inscription auprès des institutions de la sécurité sociale à l'argent de poche, de la recherche d'un logement au cautionnement d'un bail, en passant par les photographies de groupe, les rapatriés vivent, avec les professionnels, toute une série d'interventions qui portent la marque de la famille, dans la mesure où elles renvoient à des pratiques qui ont lieu à l'intérieur des espaces familiaux. En réinsérant les rapatriés dans un cadre familial, les éducateurs montrent aussi aux familles comment la vie en famille devrait être. Soirées de jeux, repas interculturels, jeux avec les enfants, mais aussi démarches pour s'inscrire à la CNAV et demander un logement social, sorties pour

aller à l'ANPE ou faire les courses au supermarché afin de connaître les produits, les prix, la monnaie courante : les professionnels montrent aux familles, et plus particulièrement aux parents, en quoi consiste l'éducation familiale. C'est un apprentissage sur le tas, où les enfants apprennent à respecter l'autorité familiale, et où les parents, qui se tiennent à côté des professionnels, peuvent apprendre comment agir avec leurs enfants devenus autonomes.

- 29 Cet apprentissage de « la façon d'être en famille » se répercute, on l'aura compris, sur la manière dont les rapatriés vivent le séjour au centre, ainsi que sur la relation qu'ils entretiennent avec les professionnels. Les lettres et les cartes postales adressées à l'éducateur préféré manifestent ce type de relation familiale, où l'éducation, parfois dure, va de pair avec l'apparition de petites affections qui affleurent, et qui libèrent l'institution de son caractère disciplinaire : rappel à l'ordre d'un côté, mais aussi attachement de l'autre. Les lettres témoignent de cet attachement émotionnel qui se crée entre l'éducateur et l'éduqué, et qui n'est pas le simple produit éphémère d'une co-présence des professionnels et des rapatriés, mais plutôt l'effet durable de ces situations de corps-à-corps qui constituent la vie du centre. L'écriture de la carte postale se nourrit donc des moments de convivialité où des affinités se sont créées, de même qu'elle signe la volonté d'affirmer, malgré la séparation, l'attachement à l'éducateur, et, à travers lui, à l'institution. « Tu m'as demandé de t'écrire ».
- 30 En somme, lettres et cartes postales montrent que le travail de l'institution ne se limite pas à son exercice dans un lieu circonscrit et à un moment donné. Longtemps après la prise en charge effective, le travail de l'institution continue sur ses usagers, qu'elle avait traités comme des membres de sa famille. Cette durée dans le temps est sans aucun doute l'idéal de toute action éducative : on entrevoit le modèle du père de famille, assorti du conseil « tu écouteras mes conseils encore dans l'avenir, tu penseras à tes parents ». Sur le plan temporel, l'écriture des lettres accomplit donc le travail de l'institution : de temps à autre, on donne des nouvelles à une famille que l'on ne doit pas oublier.
- 31 L'institution peut alors se targuer de reconstruire de la filiation. Dans le parcours institutionnel, qui peut durer dix ou vingt ans, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un revendiquer cette carrière : « je suis un ancien rapatrié de Roissy », comme une identité familiale, tout comme d'autres diront « je suis de la DDASS », « je suis un pupille de la nation » ou « je suis un ancien combattant ». Comme un destin collectif, la fabrique du rapatrié produit un effet d'assignation. L'étiquette (Becker, 1985) du rapatrié, celle d'un indigent qui a droit à un traitement spécifique, maintes fois affirmée par le travail de l'institution, finit par créer une identification, une appartenance subjective à la grande famille des rapatriés, composée de tous ces individus qui sont passés par le « dispositif » (Agamben, 2007) du rapatriement. C'est pourquoi les rapatriés s'organiseront après leur sortie en associations d'anciens rapatriés, dans le cadre desquelles ils peuvent prolonger l'expérience commune vécue au sein de l'institution et donc pérenniser leur identité familiale.
- 32 C'est également la raison pour laquelle le classeur « demandes d'hébergement » contient en partie des lettres d'anciens résidents du centre, qui, retombés dans la misère au fil des années, redemandent un hébergement en urgence. Après les vicissitudes des années passées à l'extérieur du centre, dans une autonomie toujours difficile, après le service militaire ou après un stage, les rapatriés se dirigent à nouveau

vers le centre afin de demander un dernier séjour de courte durée, le temps de retrouver un logement.

« Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que mon stage prend fin le 02 juillet et que je prévois d'intégrer le centre d'accueil le 03 juillet. J'ai en effet transité au centre du 02 au 7 décembre 1993, et n'ayant pas, depuis, trouvé à me loger auprès de ma famille, j'espère pourvoir séjourner à Roissy. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute considération ».

- 33 Comme la famille, qui, selon la mythologie chrétienne, accueille toujours les enfants prodigues, le Centre d'Accueil et de Transit garde dans le temps son caractère de havre où l'on peut toujours revenir. C'est qu'en échange de la filiation qu'elle crée, l'institution répond d'une responsabilité de prise en charge de tous ceux qui n'ont pas su s'adapter à leur autonomie, et qui, par conséquent souhaitent retourner au nid familial.

« Monsieur, je viens très respectueusement solliciter a votre haute bienveillance de bien vouloir accepter ma demande et je vous fais parvenir par ce courrier je suis dans une situation familial très touchante sur le plan humain. Je suis une fille d'un rapatrié (Harki). Mon grand père aussi HARKI est tué 1960 par FELLAGAS du FLN les Rebelle. Mon père et mon grand père tous deux ont sacrifiés leurs vies pour la France et le drapeau français. J'étais mal traiter en Algerie parce que FILLE d'un HARKI. Nous avons le droit à rien. En ce moment je suis en France depuis 07 mois avec mes 4 enfants, un handicapé. Je suis demandeur de l'asile politique et je suis en France sans situation ni travail ni logement ni rien. Je suis hébergé chez une cousine j'ai resté 3 jours et 3 nuit dans la rue avec mes enfants, 15 jours à l'hôtel. Vraiment je suis pas stable je suis dans une situation critique. AIDER moi Monsieur à me trouver un ABRI un TOIT ou je serais avec ma famille parce que l'assistance sociale elle voulu mettre mes enfants dans un foyer FAITE quelque chose je vous en prie. Mes salutations les plus sincères dévouées avec mon profond respect. Veuillez agréer en attendant de votre part une réponse favorable. L'intéressé ».

- 34 Deuxième conséquence de la filiation créée par l'institution : parce que le rapatriement fonde une identité familiale, les droits qui y sont attachés seraient transmissibles aux membres de la même famille. Par ricochet, l'affiliation des indigents à l'institution nourrit une demande de prise en charge du côté des membres de la famille des rapatriés – enfants, veuves, grands-parents, qui, se situant dans la lignée d'un rapatrié, croient pouvoir prétendre aux mêmes droits. C'est parce que l'institution fait office de famille dans la façon dont elle protège ses membres que le statut d'« indigent civil » devient aussi bien inaliénable dans le temps que transmissible aux générations suivantes et aux parents. Leur généalogie en main, les enfants, les veuves, les femmes des rapatriés pourraient donc avoir recours à un hébergement temporaire ou à une aide ponctuelle. Comme si, en tant que membre de la famille, l'institution leur devrait cette solidarité.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Agamben, G., 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages.



- Becker, H.S., 1985, *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Chauvière, M., 1980, *Enfance inadaptée : L'héritage de Vichy*. Paris, Les éditions Ouvrières.
- Chauvière, M., 1983, "Naissance d'un familialisme à la française", dans : *Dialogue : Recherches cliniques et sociologiques sur la famille*, N° 84.
- Donzelot, J., 1977, *La police des familles*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Dessertine D., 1990, « L'émergence de la politique sociale de l'enfance : des enfants trouvés à l'enfance assistée 1780-1940 », dans *Vie sociale*, numéro 3-4, p. 41-52.
- Ginzbourg, C., 1980, « Signes, traces, pistes : racines d'un paradigme », *Le Débat*, n° 6, novembre, p. 3-44.
- Goffman, E., 1952, "On Cooling the Mark Out: Some Aspects of Adaptation to Failure", *Psychiatry*, vol. 15, N° 4, p. 451-463.
- Goody, J., 1986, *La raison graphique*. Paris, Les Editions de minuit.
- Hahn, A., 1986, « Contribution à la sociologie de la confession et d'autres formes institutionnalisées d'aveu : Autothématisation et processus de civilisation », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 62-63, p. 54-68.
- Laé, J-F, 1996, *L'instance de la plainte : une histoire politique et juridique de la souffrance*, Paris : Descartes & Cie.
- Laé, J-F, et Murard, N., 1996, « Célibataire à la rue », dans : *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Volume 113, numéro 1.
- Mead, G. H., 2006, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France.
- Schütz, A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin-Kiron.

## NOTES

1. <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12363>, date de consultation : 26 juin 2009.
2. « Le président indique qu'à Madagascar des Comités de bienfaisance ont été créés auprès des consulats pour venir en aide à certains Français d'origine Malgache en difficulté en leur accordant des secours financiers. Pour certains, il serait parfois plus facile de les faire vivre sur place que d'envisager un rapatriement » (*Procès verbal de la réunion des Conseillères en Economie Social et Familiale du 2 juin 1988 p. 7*).
3. Le *self* chez Mead comme structure intermédiaire entre la société et l'appareil psychique de l'individu (voir Mead, 2006).

---

## RÉSUMÉS

Les écritures de travail mises en œuvre à l'intérieur d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale destiné à l'accueil de Français rapatriés peuvent éclairer la manière dont est organisée quotidiennement la prise en charge des individus dans le cadre de l'aide sociale. Si l'inexistence

ou la faiblesse du réseau familial constitue la condition de toute entrée dans l'institution, le travail de prise en charge consistera à reconstruire, au sein de cette dernière, une filiation perdue, l'institution venant se substituer à la famille. En tant qu'action, l'écriture occupe une place importante dans les différentes pratiques qui concourent à ce processus.

The workplace writings of a centre for social reintegration of repatriated French citizens offer insights into the way individuals are taken in charge by the institutions of social welfare. The absence of or the existence of a weak family network is key to being eligible to social welfare. Thus, taking charge of the socially fragile individuals means the reconstruction by the professionals of a lost filiation within the borders of the institution: the institution becomes a substitution to the family. The article shows that workplace writings, as a modality of action, contribute considerably to the different practices that operate this replacement.

## INDEX

**Mots-clés** : rapatriement, Ecriture professionnelle, Ecriture ordinaire, Familialisme, aide sociale

**Keywords** : Repatriation, Professional writing, Ordinary writing, Family policy, Social welfare

## AUTEUR

**AXEL POHN-WEIDINGER**

Genre, Travail, Mobilités